

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 11 (1961)

Heft: 3

Buchbesprechung: L'Eglise et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XIe et XIIe siècles [Bernard Bligny]

Autor: Binz, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

turen nach den Hypothesen Goldschmidts, Chorus', Gernsheims. In einem Schlußkapitel, das die einzelnen Darlegungen klärend, anregend, ergänzend abrundet, nimmt der Verfasser noch ausführlich zum Herkunftsproblem: Reichenau oder Trier? Stellung. Ohne Zweifel werden gerade diese Ausführungen Gegenstand weiterer Forschungen bilden müssen. Ein beschreibendes Verzeichnis aller sechzig Miniaturen, mit Schrifthinweisen, bibliographischen Angaben, Kritik der bisherigen Beobachtungen usw. schließt sich an, dem als ein besonderer Teil «Bemerkungen zur Perikopenreihe des Codex Egberti» nebst einem Verzeichnis derselben beigegeben ist.

Dank der Munifizienz zahlreicher Persönlichkeiten und Wirtschaftskreise Deutschlands und einer kräftigen Unterstützung der Stadt Trier konnte dieses in Clichés und Druck in Basel hergestellte Prachtwerk in vollem Umfang herausgebracht werden, was ja ohne Zweifel bei allen wichtigen Werken der mittelalterlichen Buchmalerei begrüßenswert wäre, aber wegen der unerhört hohen Kosten leider nur selten bewerkstelligt werden kann. Um so mehr begrüßt man diese Ausgabe eines der bedeutendsten malerischen Werke der glanzvollen ottonischen Epoche.

Basel

A. Bruckner

BERNARD BLIGNY, *L'Eglise et les ordres religieux dans le royaume de Bourgogne aux XI^e et XII^e siècles*. Paris, Presses universitaires de France, 1960. In-8°, 530 p., cartes. (Collection des Cahiers d'histoire, 4.)

Un projet d'étude sur les débuts du monachisme cartusien et une suggestion de Louis Halphen sur les rapports existant entre «les solitudes alpestres et la vie spirituelle» sont à l'origine de cet ouvrage. Peu à peu, M. Bligny a été amené à étendre son sujet aux autres ordres religieux, à ne pas négliger l'Eglise séculière et à prendre pour cadre l'ensemble des territoires qui formaient le royaume des Rodolphiens. Le résultat de ses recherches est un livre exceptionnellement riche qui, présenté en Sorbonne comme thèse principale pour le doctorat ès lettres, a obtenu les louanges méritées d'un jury pourtant redoutable¹. Il est impossible de donner une image fidèle d'une œuvre aussi dense dans un compte rendu sommaire. Il faut se résoudre à n'en retenir que les idées générales en laissant de côté les faits sur lesquels elles se fondent.

A cause de la faiblesse de ses derniers rois et aussi du péril sarrasin, le Royaume de Bourgogne, devenu terre impériale après la mort de Rodolphe III en 1032, vit s'effondrer plus vite et plus profondément que d'autres régions les institutions de l'époque carolingienne. D'où, vers l'an mil, une situation de crise et de désordre hautement préjudiciable à l'Eglise, dont le patrimoine tomba en grande partie dans les mains des laïques. Le manque d'autorité

¹ On trouvera le compte rendu de cette soutenance dans la *Revue historique*, t. CCXXII, 1959, pp. 276—278.

des évêques engendrait dans les milieux ecclésiastiques une anarchie quasi générale.

Malgré certaines réactions, celle de Cluny surtout, le salut ne pouvait venir que de Rome et c'est la propagation et l'application de la réforme dite grégorienne dans le royaume qui font l'objet des deux chapitres de tête consacrés à l'Eglise séculière. La première étape était la reconstitution du patrimoine ecclésiastique. Les vicissitudes et les conflits provoqués par cette entreprise immense sont décrits diocèse par diocèse. Finalement, vers 1200, les efforts déployés ont abouti. Souvent avec l'aide de l'empereur, les évêchés ont retrouvé, enrichi même leurs anciennes possessions. Mais ils se sont transformés, «féodalisés»: ils se présentent maintenant comme des seigneuries temporelles, dépendant directement de l'empereur. Il est plus difficile d'apprécier les conséquences de la réforme sur le plan moral. L'amélioration est certaine au niveau des cathédrales, soit dans la personnalité des évêques, soit dans les chapitres qui ont repris, pour la plupart, la vie commune. En revanche, autant que les sources permettent de le discerner, l'état des paroisses est moins satisfaisant.

Le gros du livre, environ les deux tiers, traite des réguliers. A la fin du X^e siècle, le territoire «bourguignon» compte peu de monastères. Pour les abbayes périphériques, il va devenir une sorte de pays de mission. Les influences venues de l'ouest et du nord-ouest primeront: Cluny, Cîteaux, Prémontré. M. Bligny écrit des pages excellentes sur les différents ordres: chanoines réguliers de saint Augustin, Bénédictins, Cisterciens et les ordres dont l'origine est la fonction hospitalière: Antonins, nés dans le Dauphiné, Hospitaliers et Templiers; il examine successivement leur pénétration en «Bourgogne», fait l'histoire de leurs fondations, montre pour chacun les caractéristiques propres au mode de vie qu'il impose et les traits essentiels de sa spiritualité. Il met particulièrement en relief les Chartreux auxquels est réservé un chapitre remarquable². A juste titre, puisqu'il s'agit là d'une création issue du sol «bourguignon», venue répondre à la poussée érémitique que l'on constate en Occident au XI^e siècle en lui donnant une organisation conventuelle. Notons enfin ce qui est dit des destinées de la congrégation de Chalais, ordre alpestre, dauphinois et provençal, dont l'existence ne dépassa pas deux siècles et qui, faute de moyens matériels suffisants, succomba à ce que l'auteur appelle la concurrence monastique, phénomène bien illustré par plusieurs des cartes qui terminent le volume.

De nombreux passages se rapportent aux anciens diocèses suisses romands. Signalons, parmi les plus importants, ceux qui portent sur les luttes des évêques de Lausanne et de Genève avec le comte de Genève; l'installation des chanoines de saint Augustin à Saint-Maurice et à Abondance et le rayonnement de ces maisons; les Cisterciens en terre romande et le rôle joué par saint Bernard; l'évêque Amédée de Lausanne et ses œuvres.

² La thèse complémentaire de M. Bligny est un *Recueil des plus anciens actes de la Grande-Chartreuse (1086—1196)*, Grenoble, 1958.

Il est inévitable que, dans un ouvrage de cette envergure, appuyé sur une documentation considérable, se soient glissées quelques pailles. Les chercheurs locaux n'auront pas de peine à les dépister dans leur rayon particulier. On peut, par exemple, s'étonner de voir cités les documents sur les conflits entre évêques et comtes de Genève d'après l'*Histoire de Genève* de Spon, édition de 1730, alors qu'ils ont été édités depuis, avec toute l'exactitude voulue par Emile Rivoire et Victor van Berchem dans les *Sources du droit du canton de Genève*, tome 1, Aarau, 1927. L'article du même Victor van Berchem, *L'évêque Humbert de Grammont... et la réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève, Jubiläumsschrift... Rob. Dürrer*, Stans, 1928, pp. 84—103, que M. Bligny ignore, lui aurait montré que, contrairement à ce qu'il affirme (p. 75), cet évêque fut, lui aussi, un grand bienfaiteur des moines. Aulps se trouve dans la vallée de la Dranse et non dans celle du Giffre (p. 350).

Mais ce sont des vétilles qui n'entament en rien la grande valeur de cette étude, dont il convient de louer encore, en terminant, les qualités de style.

Genève

Louis Binz

ALFRED WYSS, *Die ehemalige Prämonstratenserabtei Bellelay*. Eine architekturhistorische Monographie. Basler Studien zur Kunstgeschichte, N. F. Bd. II. Francke-Verlag, Bern 1960. 190 S. mit 30 Bildern auf 16 Taf. u. 10 Plänen.

Die von Joseph Gantner herausgegebene Reihe der Basler Studien zur Kunstgeschichte bereichert Alfred Wyß durch eine architekturhistorische Monographie, die sich sachlich und methodisch als außerordentlich komplex erweist. Es handelt sich um die ehemalige Prämonstratenserabtei Bellelay am westlichen Rande der Freiberge im Berner Jura. Die Gründung der Abtei geht auf den Propst von Moutier-Grandval, Siginand, zurück, der 1136 die Stiftung vornahm, eine Überlieferung, die Wyß durch Heranziehung weiterer Urkunden bestätigt findet. Eingehende Quellenforschungen, die besonders die Rolle des Bischofs von Basel hervorheben, unterbauen die Geschichte des Klosters bis zu seiner Aufhebung 1792. Im 19. Jahrhundert wurde im Kloster eine Uhrenfabrik, hernach eine Brauerei untergebracht, wobei auch die Kirche verschiedenen profanen Zwecken zu dienen hatte. Seit 1891 gehört der Komplex dem Kanton Bern, der hier eine Pflegeanstalt einrichtete und 1919/20 die ersten Sicherungsarbeiten in der schon stark verfallenen Kirche vornehmen ließ. 1948 wurde die Kirche auf Initiative des damaligen Anstaltsdirektors Humbert unter Denkmalschutz gestellt und seit 1956 unter Mitwirkung der eidg. Kommission für Denkmalschutz sachgemäß restauriert. Durch diese kürzlich zum Abschluß gelangten Arbeiten ist das Weiterbestehen eines Baudenkmals gewährleistet, das dem gesamten schweizerischen Kunstbesitz zur Ehre gereicht.